



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Infirmiers en bloc opératoire : le soutien doit être total

Question écrite n° 35257

Texte de la question

Mme Clémentine Autain appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des infirmiers en blocs opératoires. La première vague épidémique de la covid-19 a révélé l'ampleur de l'impréparation. Les personnels soignants qui étaient en première ligne se sont trouvés particulièrement exposés : les établissements de santé ont comptabilisé, entre le 1er mars et le 2 novembre 2020, 44 281 cas de professionnels de santé infectés. Les images ont fait le tour des réseaux sociaux : des surblouses confectionnées dans l'urgence avec des sacs poubelles, des masques à usage unique réutilisés (quand ils n'étaient pas tout simplement périmés), des ruptures d'approvisionnement de gel hydroalcoolique. À la crise sanitaire, s'est ainsi ajoutée une pénurie qui a mis en danger l'ensemble des personnels soignants. À l'heure où le Gouvernement et le Président de la République voudraient s'en dédouaner - ce dernier n'a-t-il pas affirmé que « nous n'avons jamais été en rupture » de masques (sic) ? -, Mme la députée assure de son soutien les professionnels de santé qui veulent faire valoir leurs droits en justice. Par ailleurs, Mme la députée interpelle M. le ministre sur le non-versement par de nombreux établissements de la prime dite « nouvelle bonification indiciaire » aux infirmiers en blocs opératoires. Cette situation, injuste et très malvenue, doit être corrigée au plus vite. Les infirmiers sortent épuisés des pics épidémiques et il est inacceptable que leurs droits ne soient pas pleinement reconnus par l'administration hospitalière. Elle souhaite connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35257

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9413

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)